



Déclaration de la FNEC-FP **FO** au CHSCT du 24 juin 2021

« **L'Éducation Nationale, notre majorité l'a particulièrement choyée, et nous allons continuer de le faire** » Jean Castex, 20 octobre 2020.

En ce dernier CHSCT de l'année scolaire, faisons donc le bilan. Force est de constater que la souffrance au travail des personnels n'a jamais atteint un tel niveau. Oui, nos collègues sont épuisés, démoralisés mais aussi en colère. Les causes sont multiples et la liste en est non-exhaustive :

Sur le plan des conditions de travail :

- les protocoles sanitaires à mettre en œuvre du jour pour le lendemain mettant les équipes, et particulièrement les directeurs, devant des situations ingérables,
- le manque de remplaçants qui, après avoir conduit à la surcharge des effectifs dans les classes, crée des tensions avec les parents qui sont dans la légitime incompréhension du refus de l'accueil de leurs enfants et des situations ubuesques liées à l'accueil des enfants de personnels prioritaires ne devant pourtant pas être brassés,
- les agressions de parents ou de personnes extérieures,
- les demandes institutionnelles chronophages, à réaliser dans l'urgence, pour les directeurs (statistiques, listings, enquêtes...) toujours sans aide administrative,
- la gestion des grandes difficultés des élèves, particulièrement en souffrance face aux contraintes liées à la crise sanitaire, mettant en lumière, si besoin était, le manque crucial de personnels RASED...

Sur le plan de la gestion ministérielle :

- l'insupportable communication basée sur des effets d'annonce dans les médias,
- l'évaluation PPCR des enseignants avec ses appréciations littérales arbitraires et subjectives,
- La loi de transformation de la fonction publique a ouvert la marche en instituant le recours individuel et la dépossession des représentants des personnels de tout moyen de contrôle sur la gestion des carrières et des promotions de nos collègues laissant libre cours à l'arbitraire et à l'opacité. Un exemple, le mouvement intra-départemental des PE dont la nouvelle gestion a laissé des collègues démunis face à un fonctionnement désormais totalement opaque sans aucune garantie d'égalité de traitement.
- le contournement systématique du Décret 82-453 relatif à l'hygiène, la sécurité et aux conditions de travail : aucune consultation du CHSCT sur la mise en place des différents protocoles sanitaires, non-prise en compte des avis votés par les représentants du personnel, communication très partielle des données sur le développement de la pandémie au sein de l'Éducation Nationale,
- une rémunération 27,49 % moindre que les autres agents catégorie A et une érosion constante de pouvoir d'achat...

Sur le plan sanitaire :

- l'absence totale de suivi des personnels atteints par la Covid-19 par la médecine de prévention, en particulier ceux atteints de Covid long,
- la difficulté pour faire reconnaître la Covid-19 comme maladie professionnelle,
- l'incertitude des personnels vulnérables sur le régime d'Autorisation Spéciale d'Absence par leur communication très tardive voire après la reprise des classes,
- des masques en quantité insuffisante et non-conformes au Code du Travail,
- la sanction financière du jour de carence...

Tensions, conflits, agressions, désespérance sont devenus le contexte ordinaire de travail dans de trop nombreuses écoles et établissements alors que le Ministre Blanquer rend des centaines de millions d'euros à Bercy.

Il serait temps que le Ministre et la hiérarchie entendent enfin nos alertes et prennent d'urgence **les mesures qu'appelle cette situation en matière de création de postes, de médecine de prévention, de rétablissement d'une gestion transparente et humaine des personnels.**

Alors, la colère des personnels s'intensifie quand la crise sanitaire devient un prétexte à déréglementer !

Et ce n'est pas le Grenelle du ministre BLANQUER qui fera taire les personnels. Jugez plutôt :

400 millions d'€ pour plus d'un million d'agents ajoutés à 200 millions d'€ supplémentaires consacrés à la protection sociale complémentaire, soit environ 15 euros par mois par agent !

Ces mesures « Grenelle » s'articulent vers un objectif commun de remise en cause de nos statuts et de nos droits : vidéo et e-learning en lieu et place de titulaires remplaçants, attaque contre notre action sociale placée sous la tutelle d'une « association », personnels administratifs remplacés par des plateformes automatiques d'appel gérées par des start-up privées à travers l'expérimentation « Andjaro » dans la Somme.

Ces mesures s'inscrivent aussi dans la continuité de la réforme de l'évaluation PPCR qui instaure la logique « d'accompagnement ». Le pilotage par l'évaluation se renforce avec les évaluations d'établissements et la mise en place d'une part variable en REP +. Les enseignants « déficients » sont placés en « accompagnement », ouvrant la voie à de possibles licenciements pour insuffisance professionnelle. C'est aujourd'hui toute la structure de l'École de la République qui est menacée.

Voilà pourquoi les personnels sont en colère, voilà pourquoi les personnels s'organisent face à la dégradation du climat scolaire et la banalisation de la violence, pour les créations de postes et les moyens supplémentaires pour pouvoir travailler en sécurité et enseigner dans un climat apaisé.

Vous l'aurez compris : les moyens restent la question cruciale le recrutement difficile de contractuels, ou les expérimentations de type CLA n'y changeront rien sans action concrète telles que :

- le rétablissement des postes de RASED supprimés depuis 2008
- la création des postes de PsyEN permettant un exercice décent des missions
- un recrutement massif des AESH qui doivent obtenir « un vrai statut et un vrai salaire », pour en finir avec cet esclavagisme moderne,
- la création de postes TR à hauteur des besoins, avec pour commencer le rétablissement des 9 postes fermés en pleine épidémie l'année dernière,
- le maintien mais aussi l'augmentation du nombre d'établissements spécialisés contre le principe d'inclusion systématique et à tout prix.

Nos collègues ont bien pris conscience de l'énorme déséquilibre dans la prise en compte de leurs droits et devoirs.

Toujours faire plus de tâches pour de moins en moins de statut protecteur. Les plaintes des parents ou des élus ont toujours plus de poids dans la balance face à celles des fonctionnaires d'Etat qui devraient être protégés quand ces situations remettent en cause leur intégrité, leur santé et/ou leur professionnalité.

Il faut être sourd ou aveugle pour ne pas observer le manque d'attractivité de la profession d'enseignant quand le recrutement se tarit, que l'appel aux contractuels reste sans réponse, que le nombre de demandes de démissions ou de ruptures conventionnelles augmente chaque année, que les arrêts maladies pour surmenage, burn-out, épuisement professionnel ne cessent de croître, ce que nous ne manquerons pas à nouveau de constater dans le bilan prévu pour cette réunion, que les rémunérations sont bloquées depuis plus de 10 ans pour plus de 70% des collègues, que les enseignants subissent la violence au quotidien, que les signalements via les fiches RSST sont toujours aussi importants chaque année.

Il est grand temps que les revendications de la FNEC FP FO 53 soient entendues et que le CHSCT de la Mayenne joue pleinement son rôle en matière de protection de la santé et la sécurité des agents ainsi que de la préservation de conditions de travail décentes. Pour cela, nous le martelons, il faut passer par la prévention primaire, rien que la prévention primaire.